

## **20251112 InfoMigrants**

<https://www.infomigrants.net/fr/post/68087/la-grece-procede-aux-premiers-tests-osseux-sur-les-jeunes-migrants-affirmant-etre-mineurs>

### Actualités



Vue d'un camp de migrants temporaire installé sur un terrain de football dans la région de Réthymnon sur l'île de Crète, en Grèce, le 24 juin 2025. Crédit : Reuters

## **La Grèce procède aux premiers tests osseux sur les jeunes migrants affirmant être mineurs**

Par [Charlotte Boitiau](#) Publié le : 12/11/2025

Annoncés au mois d'août 2025, les tests osseux ont commencé en Grèce pour déterminer l'âge des migrants se déclarant mineurs. Selon le ministre grec des Migrations, Thanos Plevris, sur 104 examens réalisés, 57 % ont révélé que les migrants étaient adultes.

Le ministre grec des Migrations, Thanos Plevris, a déclaré dans un message publié sur les réseaux sociaux, mercredi 11 novembre, que les premiers tests d'âge - des tests osseux - avaient été effectués sur des migrants se déclarant mineurs.

"Sur les 104 premiers cas suspects examinés, 59 étaient des adultes. Les conséquences pour ceux qui ont fait de fausses déclarations sont évidentes", a précisé le ministre sur X. Dix ont été déclarés mineurs et 35 sont toujours en cours d'examen.

Selon Thanos Plevris, qui a fait de l'immigration illégale sa priorité, ces tests ont été réalisés à la suite d'une décision ministérielle conjointe prise en août, qui introduit des examens médicaux supplémentaires pour vérifier l'âge.

Dans une déclaration conjointe, les ministères des Migrations et de l'Éducation indiquent que la détermination de l'âge est effectuée à l'aide d'une combinaison de méthodes : un examen médical, une évaluation psychosociale et radiographie du poignet/de la main gauche pour déterminer l'âge osseux.

En cas de résultats divergents, l'évaluation radiographique prévaut. Les migrants qui refusent de se soumettre aux évaluations sont automatiquement déclarés majeurs.

**La Grèce a aussi mis en place  
des tests médicaux et osseux  
pour déterminer l'âge des demandeurs  
d'asile affirmant être mineurs**

**“**

**Quiconque prétend faussement être mineur  
devra faire face à des conséquences**

**a menacé le 22 août**

**le ministre Thanos Plevris**

**”**



Ce nouveau protocole, signé le 22 août par le ministre des Migrations, la vice-ministre Sevi Voloudaki et le ministre de la Santé Adonis Georgiadis, prévoit une procédure médicale spécifique dans les cas où les services compétents émettent des doutes quant à l'âge du demandeur d'asile.

Cette pratique du test osseux est très controversée. Lors de [la validation de ce système par le Conseil constitutionnel en 2019](#) en France, les associations avaient partagé leur déception. Pour elles, ces tests sont "aussi fiables qu'une boule de cristal", la marge d'erreur étant estimée entre dix-huit mois et trois ans. Ainsi, "un adolescent de 14 ans peut présenter la maturation osseuse d'un adulte", avait plaidé une avocate.

Le statut de mineur confère un statut juridique particulier en Grèce et partout dans l'Union européenne (UE), notamment en matière de logement, de liberté de circulation et d'accès aux services. Les mineurs sont aussi non-expulsables.

### **"Expulser tous les autres"**

Ces derniers mois, la politique migratoire grecque s'est considérablement durcie. En septembre 2025, le [gouvernement a voté une loi criminalisant les migrants](#). Le séjour irrégulier n'est plus une irrégularité administrative mais... un délit pénal. Les étrangers restés sur le territoire grec après le rejet de leur demande d'asile risquent une peine de deux à cinq ans, et une amende de 10 000 euros.

"L'idée avec cette loi, c'est un durcissement pour augmenter les retours forcés des déboutés [du droit d'asile]", avait précisé une source de l'Organisation internationale des migrations (OIM). "Le ministre a un objectif clair : intégrer les personnes qui peuvent l'être le plus rapidement possible [...] pour qu'ils puissent devenir une main-d'œuvre disponible le plus rapidement possible. Et expulser tous les autres".

La loi supprime également la possibilité d'obtenir un titre de séjour après sept ans de présence sur le territoire grec et porte la durée maximale de rétention de 18 à 24 mois.

Le gouvernement s'intéresse aussi de plus près aux réfugiés statutaires. Selon une nouvelle circulaire grecque, [les autorités pourront engager une procédure visant à suspendre](#) ou à révoquer ce statut de réfugié à toute personne qui voyage dans son pays d'origine.

Depuis le début de l'année, [plus de 40 000 migrants sont arrivés illégalement en Grèce](#) - dont 35 000 par voie maritime, selon les chiffres de l'ONU. Il était 54 000 sur l'ensemble de l'année 2024. Le record a été établi en 2015 avec 850 000 arrivées.